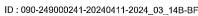


Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE membres titulaires, Vincent MOUGIN membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir: Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	eillers
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-14B - Budget Annexe Maison du terroir à Vellescot – Compte de gestion 2023 Rapporteur : Daniel FRERY

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publiė le



ID: 090-249000241-20240411-2024\_03\_14B-BF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

 D'adopter le compte de gestion du receveur relatif au budget annexe de la maison du terroir à Vellescot pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le MERCREDI 2 4 AVR. 2024

Le Président
Christian RAYOT

DU SUD
TERRITORE

DU SUD
TERRITORE

60008 - BACCST MAISON DU TERROIR

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2

Résultats budgétaires

ETERVOYE'ER PREfecture Re 24/04/2024 SON DU TERROIR

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Berach

ID:090-249000241-20240411-2024\_03\_14B-BF Exercice 2023

de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	33 000,00	7 040,00	40 040,00
Titres de recette émis (b)		1 983,68	1 983,68
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		1 983,68	1 983,68
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	33 000,00	7 040,00	40 040,00
Mandats émis (f)	17 049,10	1 983,68	19 032,78
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes $(h = f - g)$	17 049,10	1 983,68	19 032,78
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	17 049,10		17 049,10

60008 - BACCST MAISON DU TERROIR

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2

ETERVOYEER FREEcture 18 24/04/2024 SON DU TERROIR

Reçu en préfecture le 24/04/2024

des budgets des publié le Se propinité le Se p

Résultats d'exécution du budget principal et personnalisés

Exercice 2023

-17 049,10		-17 049,10			TOTAL I + II + III
					TOTAL III
	The state of the s				et commercial
					caractère industriel
					מים
					III - Budgets des services
-17 049,10		-17 049,10			TOTAL II
01,440 /1-	AND THE RESERVE TO SERVE THE PROPERTY OF THE P	-17 049,10			Sous-Total
					Fonctionnement
-17 049,10		-17 049,10			Investissement
					BACCST MAISON DU TERROIR
					caractère administratif
					II - Budgets des services à
	and the second s				TOTAL I
	THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COL				Fonctionnement
					Investissement
					I - Budget principal
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	